



SAISON 2023 / 2024

PREVENTION

District de la Loire

Tél : 04-77-92-28-79

PV N° 07 DU SAMEDI 30/09/2023

Réunion du 25 Septembre 2023

Responsables : Charly PANTANO 06 48 42 18 20
Patrick GADEYNE 0673407582 ou 0975662633

A L'ATTENTION DES CLUBS

Les clubs souhaitant la caméra embarquée (GO PRO) sur une rencontre, doivent impérativement faire une demande officielle par mail du club, en précisant le(s) motif(s), **dans la semaine avant la date de la rencontre ou de préférence 3 semaines.**

Après validation de la commission de prévention, un délégué avec la caméra embarquée (GO PRO) sera désigné à la charge du club, de même si un club la sollicite par l'intermédiaire d'un membre du District

RENCONTRES SOUS GO PRO

RAPPEL : Le délégué désigné sur une rencontre équipe l'arbitre central de la GO PRO, l'arbitre ne touche pas à la GO PRO, c'est le délégué qui la met en marche au début et à la fin de la rencontre. Quand il y a une GO PRO sur un arbitre, l'arbitre doit impérativement faire le contrôle des licences avec la GO PRO à tous les niveaux ou catégories que ce soit avec trois arbitres ou un seul.